

Le label français des entreprises engagées RSE

CERTIFICAT d'ATTRIBUTION DU LABEL FranceRSE Essential

Paris, le 13 janvier 2025 N° 220-626-25-14

Le 13 janvier 2025 la commission de labellisation du label France RSE s'est réunie pour étudier le dossier présenté par Monsieur Emmanuel MARTIN, Président directeur général d'AX-PHARMA.

Les réponses apportées et les engagements pris par AX-PHARMA dans les domaines suivants :

- Politique globale de respect des réglementations et de l'éthique ;
- Politique responsable des partenaires externes ;
- Politique interne responsable;
- Politique responsable de préservation de l'environnement ;
- Politique de l'innovation,

permettent de décerner à AX-PHARMA le label FranceRSE Essential.

Ce label certifie qu'AX-PHARMA est une structure exemplaire dont les activités commerciales et les relations avec les parties prenantes intègrent volontairement des préoccupations sociales et environnementales relevant de la responsabilité sociétale des entreprises. Le certificat est valable un an à compter de sa date d'émission (soit le 14 janvier 2025).

AX-PHARMA respecte les préconisations indispensables à une société éthique.

Jean-Michel SAMOYAU Président PO. Marc-Henri WRONSKI Directeur



Monsieur Emmanuel MARTIN AX - PHARMA 11, rue Tronchet 75008 Paris



57, rue d'Amsterdam 75008 Paris Estrads SAS au capital de 140 000 euros RCS Paris 881 985 600 www.estrads.fr